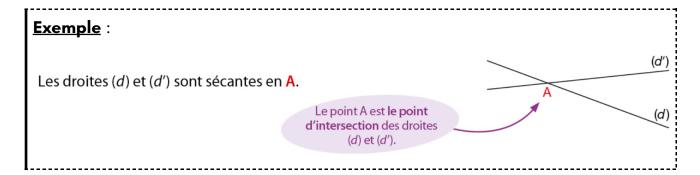
chapitre 7 : DROITES PERPENDICULAIRES ET PARALLÈLES

I. Droites perpendiculaires

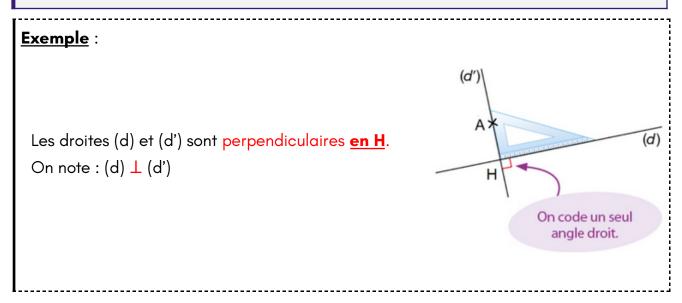
1. Droites sécantes

<u>Définition</u> : Deux droites **sécantes** sont deux droites qui ont un seul point commun.

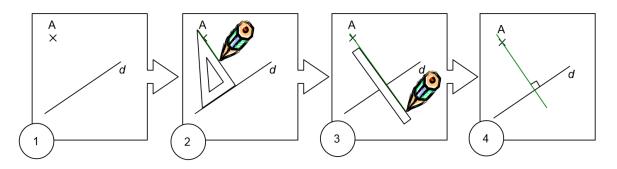


2. Droites perpendiculaires

<u>Définition</u>: Deux droites **perpendiculaires** sont deux droites sécantes qui forment un angle droit.

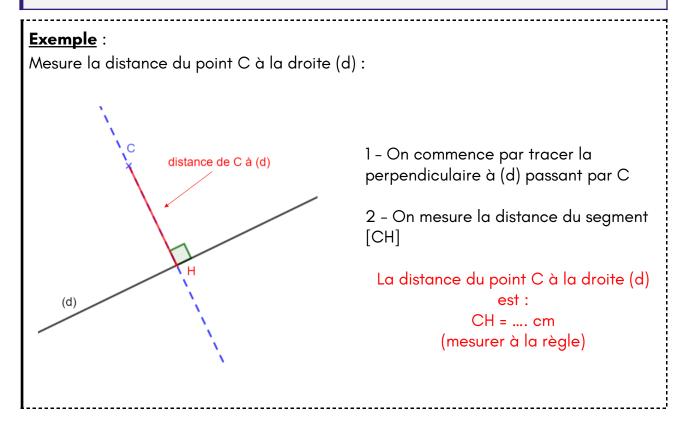


Protocole : Construire la droite perpendiculaire à (d) passant par le point A.



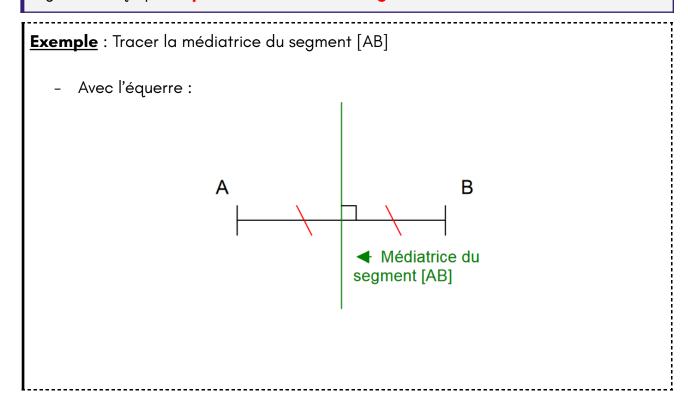
3. Distance d'un point à une droite

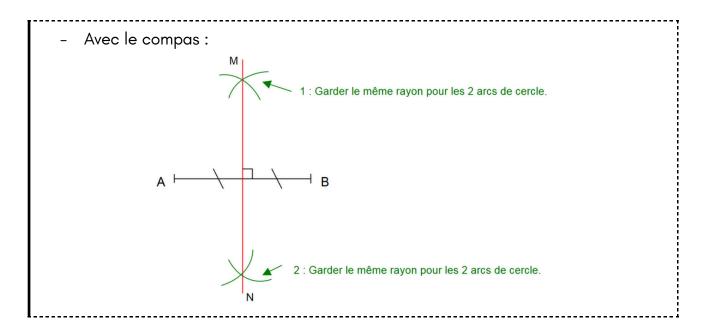
<u>Définition</u>: La distance d'un point à une droite est la longueur du plus court chemin entre ce point et la droite.



II. Médiatrice d'un segment

<u>Définition</u>: La médiatrice d'un segment est la droite <u>PERPENDICULAIRE</u> au segment et qui passe <u>par le MILIEU</u> de ce segment.





A et N appartiennent à la médiatrice.

Mais que peut-on dire de AM et BM ? AM = BM

Et de AN et BN ? AN = BN

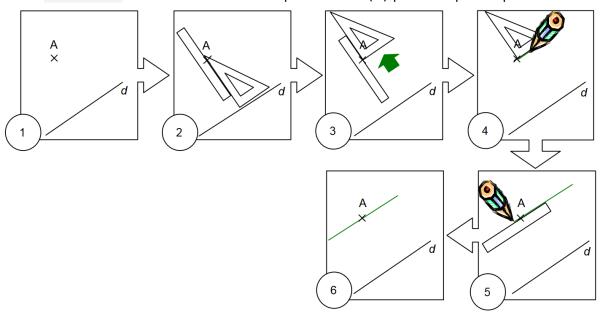
Propriété : Tous les points de la médiatrice d'un segment sont <u>équidistants</u> (à égale distance) des extrémités de ce segment.

III. Droites parallèles

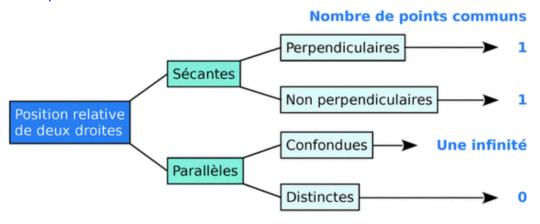
<u>Définition</u>: Deux droites <u>parallèles</u> sont deux droites qui <u>ne sont pas</u> sécantes et donc ne se croisent jamais.

Exemple :	
Les droites (d) et (d') sont parallèles	<u>(</u> d)
On note (d) // (d')	
	(d')

Protocole: Construire la droite parallèle à (d) passant par le point A.

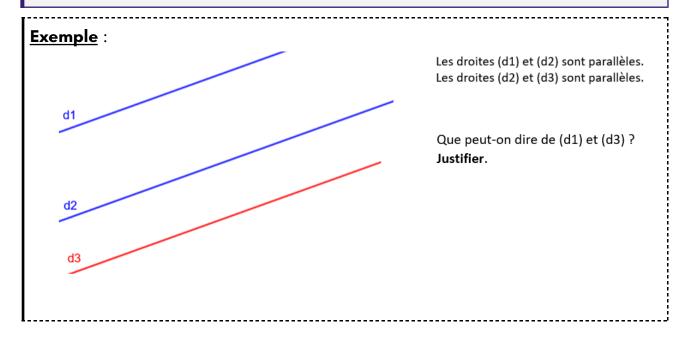


Avant de poursuivre



IV. Propriétés

<u>Propriété 1</u>: Si deux droites sont parallèles, alors toute parallèle à l'une est parallèle à l'autre.



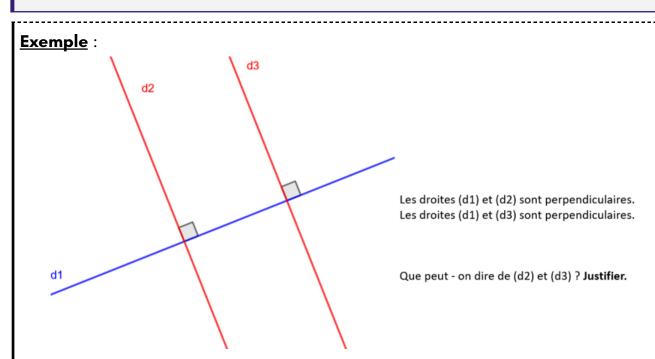
On sait que (données) : (d1) // (d2) et (d3) // (d2)

Or (propriété) : si deux droites sont parallèles, alors toute parallèle à l'une est

parallèle à l'autre.

Donc (conclusion): (d3) // (d1)

<u>Propriété 2</u> : Si deux droites sont perpendiculaires, alors elles sont parallèles entre elles.



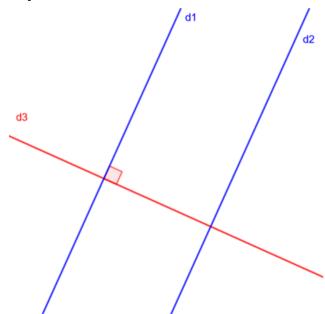
On sait que : (d2) \perp (d1) et (d3) \perp (d1)

Or : si deux droites sont perpendiculaires à une même droite, alors ces deux droites sont parallèles entre elles.

Donc : (d2) // (d3)

<u>Propriété 3</u>: Si deux droites sont parallèles, alors toute perpendiculaire à l'une est perpendiculaire à l'autre.

Exemple:



Les droites (d1) et (d2) sont parallèles. Les droites (d1) et (d3) sont perpendiculaires.

Que peut - on dire de (d2) et (d3) ? Justifier.

On sait que : (d1) // (d2) et (d3) \perp (d1)

Or : si deux droites sont parallèles, alors toute perpendiculaire à l'une est

perpendiculaire à l'autre.

Donc: $(d3) \perp (d2)$

À la fin du chapitre, <u>JE SAIS</u>:

- Utiliser le vocabulaire associé à la position de 2 droites (//, ⊥, sécantes)
- Tracer la perpendiculaire à une droite passant par un point donné
- Identifier la distance d'un point à une droite
- Utiliser la définition d'une médiatrice d'un segment
- Construire la médiatrice d'un segment par différentes méthodes
- Utiliser la propriété d'équidistance des points de la médiatrice d'un segment
- Tracer la parallèle à une droite passant par un point donné
- Utiliser les propriétés des droites parallèles et perpendiculaires